

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

1^{er} RALLYE REGIONAL DU GRAND SENONAIS 19-20 Novembre 2021

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	1^{er} Octobre 2021
Ouverture des engagements :	1^{er} Octobre 2021
Clôture des engagements :	15 Novembre 2021 à minuit
Parution du carnet d'itinéraire :	14 Novembre 2021
Dates et heures des reconnaissances :	14 Novembre et 19 Novembre 2021 de 8h00 à 18h00
Vérifications administratives le :	19 Novembre 2021 de 16 h 30 à 21 h 00 NISSAN - SENS
Vérifications techniques le :	19 Novembre 2021 de 16 h 45 à 21 h 15 NISSAN - SENS
Heure de mise en place du parc de départ le : ..	19 Novembre 2021 à partir de 17h00 Place J. Jaurès-SENS
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :	19 Novembre 2021 à 18 h 30 - Hôtel IBIS -SENS
Publication des équipages admis au départ le : ..	19 Novembre 2021 à 22 h 00 - Place J. Jaurès
Publication des heures et ordres de départ le : ..	19 Novembre 2021 à 22 h 00 - Place J. Jaurès
Départ de : Place Jean Jaurès à SENS :	Samedi 20 Novembre 2021 à 9 h 45
Arrivée à : Place Jean Jaurès à SENS :	Samedi 20 Novembre 2021 à 17 h 18
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 20 Novembre 2021, 30 minutes après l'entrée au parc fermé du dernier concurrent - Place J. Jaurès - SENS
Remise des prix le :	Samedi 20 Novembre 2021 Podium Place J. Jaurès - SENS

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DE L'YONNE organise les **19 et 20 Novembre 2021**, en qualité d'organisateur administratif, un rallye régional dénommé :

1^{er} RALLYE REGIONAL DU GRAND SENONAIS

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté, le **01/06/2021** sous le numéro **48 - 336**.

Comité d'Organisation

Président : Fabrice FETY

Membres : Sébastien DE SCHRYVER – Laetitia DE SCHRYVER – Philippe BLANCHOZ

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA YONNE – 15, rue Chiffot – 89260 THORIGNY-SUR-OREUSE

Téléphone : 03.86.88.44.69 – 06.08.02.44.26 – 06.48.73.12.79 – Mail : andre.guiblain@orange.fr

Permanence du Rallye : Hôtel IBIS

Lieu, date, horaire : Centre Commercial Sens Sud – 2, avenue Henri Delanne – SENS

Du vendredi 19 Novembre 2021 à 15 h 00 au samedi 20 Novembre 2021 à 20 h 00.

Organisateur technique

Nom : **Association R.G.S.**

Adresse : 17, rue des Clérimois – 89100 SENS

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Présidente du Collège des Commissaires Sportifs	Josy MARTIN..... 75
Commissaires Sportifs	Josiane CHARLEUX 9434
	Jean-Marc SEGOUIN 3352
Directeur de Course	Gérard PLISSON 12983
Directeur de Course adjoint et délégué VHC	Michèle MARTIN..... 1123
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	Christian HAMON..... 29685
	Pierre GUELAUD..... 15125
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	Gérard PORA 57091
	Jacky OLIVAIN..... 3272
Commissaire Technique responsable	Marc CHARBONNEAU..... 47435
Commissaires Techniques adjoints	Santiago CANO 35161
	Christian MANGEMATIN..... 6507
Commissaire technique stagiaire	Alban LEGARCON 165130
Médecin chef	Patrick CHERREAU..... 23731
Chargés des relations avec les concurrents	Gilles ROUX 1482
	Alain PETRUS 16477
Juges de faits	François BELORGEY 10528
	Pierre GODOT 23434
Chargée des relations avec la presse	Lucile ASIEN
Chronométrateurs départ	Françoise FRANCHI..... 214894
	Gérard CARCHON..... 211678
	Patrick LAPALUS..... 28879
	Christine LAPALUS..... 180577
Chronométrateurs arrivée	Florent GILARDON 162450
	Amélie GILARDON..... 161510
	Christian GERMAIN 12893
	Annie GREFF 253616
Classement	BRENNUS INFORMATIQUE
Speaker	Philippe SOING

1.2P. ELIGIBILITE

Le 1^{er} Rallye régional du GRAND SENONNAIS compte pour :

- . La Coupe de France des rallyes 2022 (coef.2)
- . Les Challenges Bourgogne Franche-Comté 2021

1.3P. VERIFICATIONS

Les horaires de convocation, **à respecter scrupuleusement**, seront communiqués sur le site du rallye :

<https://asayonne.fr>

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Tout équipage qui désire participer au rallye régional du GRAND SENONAIIS doit adresser au secrétariat du rallye, la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 15 NOVEMBRE 2021 à minuit (cachet de la poste faisant foi)**, à l'adresse suivante : **ASA YONNE – 15, rue Chiffлот 89260 THORIGNY-SUR-OREUSE - mail : andre.guibrain@orange.fr**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **150 voitures maximum (120 modernes et 30 VHC)**.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :..... **340 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs :..... **680 €**
- pour les équipages de l'ASA YONNE :..... **310 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement parking SENS SUD. Il est formellement interdit de planter des piquets sur le parking asphalté, sous peine d'une amende de 300 € par infraction et par piquet.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye régional du GRAND SENONAIIS représente un parcours de **187,275 kms**.

Il est divisé en **1 étape et 3 sections**.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39,990 kms**.

Les épreuves spéciales sont : **FOND DE BRASSY : 4,150 kms x 3 - LES GAILLARDS : 9,180 kms x 3**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3 passages**.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : **Dimanche 14 Novembre 2021 et le Vendredi 19 Novembre 2021 de 8h00 à 18h00.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1P. DEPART

Le rallye moderne partira 15 minutes après la dernière voiture du rallye VHC.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les prix sont répartis de la façon suivante :

		1er	2ème	3ème
GENERAL		380 €	280 €	180 €
CLASSES	1 Partant	150 €	–	–
	2 à 3 partants	340 €	–	–
	4 à 5 partants	340 €	170 €	
	6 à 10 partants	340 €	170 €	120 €
FEMININE	1 Partante	100 €	–	–
	2 Partantes	170 €	–	–

Les prix ne sont pas cumulables.

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats.

La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée. Les chèques seront envoyés aux ayants droits dans la semaine suivant le rallye.

(L'organisation se réserve le droit, face aux conditions sanitaires ou arrêté préfectoral, d'annuler la remise des prix).